

Même si l'année est déjà bien entamée, le Secrétariat intérimaire est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux pour 1999. Il s'agit d'une année extrêmement importante pour la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (Convention de Bonn), et ce pour différents raisons. Premièrement, l'Accord sur la Conservation des Oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie ou AEWA (l'accord le plus ambitieux formulé au sens de la Convention de Bonn) entrera en vigueur. Deuxièmement, la Convention de Bonn célébrera son 20^{ème} anniversaire et troisièmement, la 6^{ème} Conférence des Parties de la Convention de Bonn et la première Réunion des Parties de l'AEWA auront lieu en novembre au Cap, (Afrique du Sud). La préparation de ces réunions donnera cette année beaucoup de travail aux deux secrétariats.

Depuis le quatrième Bulletin de l'AEWA, le processus d'accession des Parties à l'AEWA se poursuit lentement. Fin 1998 cependant, le nombre minimum d'Etats d'Eurasie (sept) a ratifié l'accord. A présent, le Secrétariat intérimaire fera tout son possible pour stimuler une ratification rapide des pays africains, afin que les sept ratifications africaines requises soient obtenues durant les mois à venir. Dès que ce sera le cas, l'accord entrera en vigueur. En plus du Secrétariat intérimaire, les ambassades néerlandaises porteront elles aussi l'AEWA à l'attention des autorités responsables. Bien entendu, vous pouvez vous aussi, si nécessaire, exhorter votre gouvernement à accélérer le processus permettant à votre pays de devenir Partie de l'AEWA.

Pour le cinquième Bulletin de l'AEWA, M. Torben Klein (Danemark), M. Habil H. Kalcheuter (Allemagne), M. Valeri V. Krohov (Kazakhstan), M. Namory Traore (Mali), M. Jan H. Beekman (Pays-Bas), M. Andy Green (Espagne), M. John Cooper (Afrique du Sud), M. Olivier Biber (Suisse), M. John Clorley (RU), M. Nic Peet (RU) nous ont fait parvenir des informations. D'autres contributions nous ont été envoyées par Euroduck, la Fédération des associations des chasseurs de l'union européenne (FACE), le Service du poisson et de la vie sauvage des Etats Unis, le Groupe de travail de la fondation pour la recherche internationale sur les oiseaux d'eau et les zones humides (WIWO), le Conseil international pour la conservation du gibier et de la vie sauvage / les oiseaux migrateurs du paléarctique occidental (CIC / OMPO), la Société de conservation du Sierra Leone, la Commission européenne / Directorat-Général XI, Kark Klaus Stiftung, Vogelbescherming Nederland / Partenaire de Birdlife, Wetlands International.

Le prochain numéro paraîtra fin octobre. Je vous prie de bien vouloir m'envoyer vos articles et informations avant le 15 juillet 1999.

VEUILLEZ LES ENVOYER A L'ADRESSE SUIVANTE :

SECRETARIAT INTERIMAIRE DE L'AEWA

Boîte postale 20401

2500 EK LA HAYE, PAYS-BAS

Tél. : (+31) 70 3784982, Fax : (+31) 70 3786146

E-MAIL : b.lenten@n.agro.nl

DES NOUVELLES DU SECRETARIAT

Première Réunion des Parties : Préparation

Le Secrétariat intérimaire est actuellement très occupé à préparer la première Réunion des Parties. Dans l'intervalle, l'Afrique du Sud, où se tiendra cette réunion, a entamé les préparatifs logistiques.

Grâce à la générosité de la Suisse et des Pays-Bas, un contrat pourra être passé avec Wetlands International qui sera chargé des documents techniques comme directives de conservation, études, etc. En novembre 1998, durant la 2^{ème} Conférence de Wetlands International, un atelier spécial sur l'AEWA a été organisé. Quelque 100 personnes y ont participé et ont discuté des avant-projets de directives de conservation relatives aux plans spécifiques par espèce, à l'identification et à la prise en main des situations urgentes, à la préparation de l'inventaire des sites, à la

gestion des sites-clés, à la réduction des dommages et autres formes de conflits entre les oiseaux d'eau et les activités humaines, ainsi qu'à un protocole de surveillance des oiseaux d'eau. Outre cet atelier, une réunion destinée aux représentants des Etats de l'aire de répartition a été organisée. Durant cette session, le Secrétariat intérimaire a fourni une mise à jour de l'Accord. Un avant-projet de proposition pour la mise en place du Comité technique et le Budget 2000-2002 ont en outre été discutés. Tous les avant-projets de documents de cette session ont à présent été étudiés.

Interview de notre correspondant local du Mali

Dans le cadre de sa série d'interviews des correspondants locaux de l'AEWA, le Secrétaire intérimaire a cette fois-ci contacté M. Namory Traore, correspondant de l'AEWA au Mali. Dans cette interview, M. Traore (Direction Nationale de l'Aménagement et de l'Équipement Rural du Mali) nous donne son point de vue sur l'AEWA, en tant qu'écologiste chargé de l'aménagement de la faune et des aires protégées.

M. Traore représente son pays au Conseil scientifique et à la Conférence des Parties de la Convention de Bonn. Il a participé dès le début aux discussions autour de l'AEWA, y compris la réunion consultative au Kenya en 1994 et la réunion de négociation, qui s'est tenue aux Pays-Bas en 1995.

Le Mali a signé l'AEWA le 25 septembre 1997 et le processus de ratification est en cours. M. Traore conseille le Ministre du Développement rural et de l'Eau sur ce point.

Pour M. Traore, l'un des avantages offerts aux signataires de l'AEWA est l'assistance pouvant être obtenue en vue de résoudre les problèmes de conservation des oiseaux d'eau migrateurs qui se posent dans le Delta intérieur du Niger. Après que le Mali a signé l'AEWA, une vaste campagne d'information et de sensibilisation a été lancée, les groupes cibles étant les communautés locales, les organisations professionnelles et les ONG concernées d'une façon ou d'une autre par la gestion des zones humides.

M. Traore prévoit qu'il sera possible de coopérer plus étroitement avec l'aire de répartition de l'Accord, notamment dans le cadre du *suivi* des populations d'oiseaux d'eau. Il pense que dans un avenir proche, plusieurs pays deviendront Parties de l'AEWA.

LISTE DES REUNIONS AUXQUELLES ASSISTERA LE SECRETARIAT INTERIMAIRE

Juin

- Conseil scientifique de la Convention sur les espèces migratrices à Wageningen, Pays-Bas (Bert Lenten).
- Réunion régionale des Parties européennes de la Convention de Ramsar, en Lettonie ; présentation plénière de l'AEWA (Gerard C. Boere).

Juillet

- 2^{ème} Conférence des Parties de l'accord EUROBATS à Bonn, Allemagne (Bert Lenten).
- Réunion Panafricaine Ramsar à Kampala, Ouganda, présentation plénière sur l'AEWA (Bert Lenten)

Août

- Réunion internationale du Groupe d'Étude sur les Echassiers, au Cap ; brève présentation de l'AEWA et diverses discussions sur des projets liés à l'AEWA en Afrique du Sud (Gerard C. Boere).
- Réunion avec des fonctionnaires sud-africains et le PNUE à Pretoria et au Cap sur l'organisation de la 1^{ère} MoP/AEWA (Gerard C. Boere).

Septembre

- Atelier spécial sur l'AEWA à Moscou, sur la possibilité de signature de l'AEWA par la Russie (Gerard C. Boere).
- Séminaire spécial sur la mise en œuvre de l'AEWA en Allemagne et sur l'Île de Vilm, Allemagne (Bert Lenten).
- Première Réunion du Réseau Est-Atlantique des sites Ramsar à Saint Valéry, France, présentation plénière sur l'AEWA (Bert Lenten).

- Mini-symposium (à Kiev) sur les oiseaux d'eau migrateurs et l'AEWA en Ukraine ; présentation sur l'"Odessa Proceedings to Vice minister Movchan" (Gerard C. Boere).

Octobre

- Réunion annuelle de Groupe international d'Etude sur les Echassiers en Hongrie ; atelier spécial sur le Courlis à bec grêle (Gerard C. Boere).
- Comité permanent de la Convention de Ramsar ; plusieurs interventions sur l'AEWA et son lien avec la Convention de Ramsar (Gerard C. Boere).

Novembre

- Atelier spécial sur l'AEWA (toute la journée) à l'occasion de la Conférence internationale sur les zones humides, Sénégal (Bert Lenten et Gerard C. Boere).
- Atelier international sur la gestion de la chasse à la Bernache cravant à Vannes, France, présentation plénière sur l'AEWA (Bert Lenten)

Janvier

- Atelier sur la troisième partie du Plan de gestion des voies de migration pour la Bernache cravant à Wageningen, Pays-Bas, (Bert Lenten)

La Russie parle de l'AEWA

La Russie est un pays important pour l'AEWA, car un grand nombre d'espèces et d'oiseaux d'eau migrateurs couverts par l'AEWA s'y reproduisent, notamment dans le nord de l'Arctique et dans les régions subarctiques. L'identification des problèmes auxquels la Russie risque de se trouver confrontée lorsqu'elle signera l'AEWA est depuis longtemps déjà au centre de discussions.

Pour parler de ces problèmes, le Comité national de protection de l'environnement a organisé un séminaire le 28 septembre 1998 à Moscou. Les principaux organismes moscovites étaient invités à ce séminaire, qui a été mis sur pied par le bureau moscovite de Wetlands International, avec l'aide financière du ministère néerlandais de l'Agriculture, de la Nature et de la Pêche.

Le Secrétariat intérimaire de l'AEWA, le Comité national de protection de l'environnement, le ministère de l'Agriculture, le ministère des Affaires étrangères, l'Académie soviétique des sciences, divers autres ministères (Forêt, Ressources naturelles, etc.), l'institut national de recherche sur la protection de la nature et plusieurs organisations nationales de chasseurs ont présenté différents exposés.

En général, l'accession de la Russie à l'AEWA est fortement encouragée. Cependant, de nombreux problèmes pratiques susceptibles de provoquer des retards considérables ont été identifiés. Les principaux problèmes sont : les réserves émises pour un grand nombre d'espèces, la chasse étant ici et là réglementée de façon très différente ; le paiement de la contribution internationale à partir de l'an 2000 et les frais éventuellement entraînés par la mise en œuvre de l'Accord en Russie. Il reste enfin un problème pratique à résoudre : recevoir une réponse affirmative des régions qui doivent en principe s'occuper de ces questions.

Un rapport complet de la réunion est en cours de préparation et la discussion se poursuivra en 1999. Même si tout cela doit prendre du temps, le fait qu'une discussion sérieuse soit engagée avec autant de décideurs concernés est particulièrement prometteur. Le gouvernement néerlandais apportera son soutien à la poursuite des activités.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

M. Gerard C. Boere

Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Pêche

Direction de la Protection de la Nature

Boîte postale 20401

2500 EK La Haye

Pays-Bas

Tél : +31(0) 70 378 5591

Fax : +31(0) 70 378 6146

E-mail : g.c.boere@n.agro.nl

REUNION PANAFRICAINNE DE LA CONVENTION DE RAMSAR

La Réunion Panafricaine de la Convention de Ramsar s'est tenue du 6 au 10 juillet 1998 à Kampala, Ouganda. Le Secrétariat intérimaire y a participé *inter alia*, afin de promouvoir l'AEWA. Quelque 100 personnes venues de 40 pays ont participé à cette réunion, durant laquelle les cinq thèmes suivants ont été traités :

- 1) Ramsar et l'eau
- 2) Le planning national de conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides
- 3) La participation des gens de la région à tous les niveaux
- 4) Les outils pour l'évaluation et la reconnaissance des valeurs des zones humides
- 5) Le cadre de la coopération régionale et internationale

L'objectif de la réunion était de parler de ces thèmes et de préparer les amendements et propositions, en partant d'un point de vue africain, pour la septième Conférence des Parties de la Convention de Ramsar (COP7) qui aura lieu en 1999 au Costa Rica.

La discussion relative aux zones humides a été particulièrement animée. En Afrique, les ressources en eau et en denrées alimentaires, la protection du littoral, etc. sont bien sûr des thèmes plus importants que les zones humides en tant qu'habitat important des oiseaux d'eau. Lors de la COP7, une recommandation sera notamment faite en vue de changer la formulation et de supprimer la dernière partie de la définition ("en tant qu'habitat important pour les oiseaux d'eau"). Le Bureau Ramsar devrait en outre modifier sa stratégie en se concentrant moins sur le thème des oiseaux d'eau.

Atelier international sur la Gestion de la chasse à la Bernache cravant (*Branta bernicla bernicla*)

Un atelier international sur la gestion de la chasse à la Bernache cravant s'est tenu du 5 au 7 novembre 1998 à Vannes, France. Des représentants d'associations de chasseurs, d'instituts de recherches et d'organisations gouvernementales de sept pays dans lesquels vivent ces espèces ont participé à la réunion. Le Secrétariat intérimaire de l'AEWA y a lui aussi pris part, afin de souligner encore une fois l'importance de l'Accord en tant que véhicule de coopération internationale, de développement et de mise en œuvre des Plans de gestion par espèce. Durant la réunion, les informations récentes sur l'état et l'utilisation de la Bernache cravant ont été étudiées. Les participants ont discuté des recommandations du Plan international de gestion des voies de migration de la Bernache cravant et plus spécialement du document de discussion de l'Annexe 5 f, concernant les options de réouverture de la chasse à cette espèce. L'absence d'un modèle de population, comme recommandé par le Plan international de gestion des voies de migration, constitue actuellement l'un des principaux problèmes. Sans modèle de population, l'impact de la réouverture de la chasse ne peut être évalué. Les participants ont demandé à ce qu'un modèle de population soit développé et contrôlé au plus tôt, et ont en outre exprimé le souhait de voir la seconde partie du plan international de gestion des voies de migration finalisée. Ils ont par ailleurs vivement conseillé, une fois le Plan achevé, de le présenter pour adoption lors de la première Réunion des Parties de l'AEWA, au mois de novembre 1999. S'il est approuvé, il sera mis en œuvre dès que possible.

Première réunion du "Réseau Est-Atlantique des sites Ramsar".

Le Secrétariat intérimaire a participé à la première réunion du réseau Est-Atlantique des sites Ramsar, qui s'est tenue du 24 au 27 septembre 1998 à Saint Valéry, France. La mise sur pied d'un nouveau réseau fait partie du projet qui a été organisé conjointement par le *Conservatoire du Littoral* (France) et du Bureau Ramsar. Ce projet a été financé par le conglomérat alimentaire Danone (Evian), le *Fonds Français Environnement Mondial* (GEF français), le *Conservatoire du Littoral* et la ville d'Evian.

Le réseau Est-Atlantique de la Convention de Ramsar a été créé en tant que réseau expérimental sous le thème 'Transfert de compétences'. Onze sites Ramsar existants ou potentiels ont été sélectionnés dans huit pays différents, des Pays-Bas au Sénégal. La coordination de ce réseau et de ses activités est placée sous la responsabilité de la *Ligue pour la Protection des Oiseaux* (partenaire français de BirdLife). Trois ateliers seront organisés sur une période de trois ans (de 1998 à l'an 2000), et des échanges bilatéraux seront organisés entre les sites, afin d'aider au

transfert des connaissances et des méthodes visant à s'occuper des questions relatives aux zones humides et aux oiseaux d'eau. Manifestement, les oiseaux d'eau constituent le lien le plus important entre les sites et le Secrétariat intérimaire se réjouit donc de cette opportunité de promouvoir l'AEWA au sein de ce réseau. _

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Mme Allison Duncan

La corderie royale BP 263

17305 Rochefort Cedex, France

Tél : +33(0) 546821255, Fax : +33(0) 546821250

E-mail : lpo-birdlife@a2i-micr.fr

PLAN D'ACTION Conservation des espèces

Plan d'action pour la gestion du Grand cormoran

Le 5 octobre 1998, le Plan d'action approuvé pour le Grand cormoran a été envoyé à tous les Etats de l'aire de répartition par le Bureau danois de la Forêt et de la Nature, au nom des Pays-Bas et du Danemark. Ce Plan a été finalisé après la réunion d'un groupe d'experts internationaux, qui s'est tenue les 25 et 26 septembre 1997 à Copenhague.

Il est demandé aux Etats de l'aire de répartition d'appliquer les recommandations formulées dans le Plan d'action et concernant les options relatives à la gestion, à la formation, à la surveillance et à l'établissement d'un Comité de consultation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

The National Forest and Nature Agency

M. Torben Klein

Haraldsgade 53

2100 Copenhagen, Danemark

Tél. : +45(0) 39472000, fax. : +45(0) 39279899

E-mail : sns@sns.dk

Compte rendu de la réunion du Groupe de travail sur le Courlis à bec grêle, le 18 octobre 1998, Keszthely, Hongrie

Le Groupe de travail sur le Courlis à bec grêle (SbC WG), récemment établi sous la Convention des Espèces migratrices (Convention de Bonn), s'est réuni de façon informelle à l'occasion de la Conférence du Groupe d'Etude sur les Echassiers, qui s'est tenue en Hongrie. Gerard Boere, membre du SbC WG, a introduit le groupe et ses activités à la Convention de Bonn. Il a insisté sur le rôle du groupe, qui coordonne l'action internationale visant à sauver les espèces. Nic Peet (BirdLife International) a ensuite parlé du travail que BirdLife effectuera en tant que secrétariat du SbC WG. Ses principales tâches consisteront à constituer et à mettre à jour une base de données et à assurer une communication efficace au sein du groupe afin qu'il puisse réaliser ses objectifs. La Convention de Bonn finance le travail de BirdLife huit semaines par an.

Les technologies de suivi par satellite offrent des possibilités et des challenges intéressants dans le cadre du travail relatif aux espèces menacées. Aux cours de discussions informelles, Nicola Baccetti (*Instituto Nazionale per la Fauna Selvatica*) a fait un compte rendu d'expériences conçues pour tester la sécurité et l'efficacité des marques suivies par satellite pour les échassiers de taille moyenne. Il a parlé en particulier des expériences pouvant être réalisées avec le

Courlis courlieu, en vue d'un marquage ultérieur du Courlis à bec grêle. Le SbC WG est d'avis que la sécurité des marques et leur efficacité sur les échassiers migrateurs de la taille du Courlis à bec grêle doit être démontrée avant que l'on n'envisage le marquage de ces espèces.

Nous avons reçu des rapports d'Ukraine (Alexander Mikityuk de l'Union ukrainienne de conservation des oiseaux d'eau), de Russie (Vladimir Morozov et Elena Lebedeva, appartenant respectivement au Musée Zoologique et à l'Union moscovite et russe de conservation des oiseaux), et de Hongrie (Janos Olah du Comité hongrois des espèces rares). Alexander Mikityuk a souligné le besoin d'accroître la couverture du site ukrainien et d'apprendre aux ornithologues locaux à identifier le Courlis à bec grêle. Un résumé d'expéditions menées en Russie en vue de localiser les sites de reproduction des espèces, indique les sites sibériens déjà étudiés, ainsi que les sites qui feront l'objet, en priorité, des expéditions futures. Suite à la mise à jour des données récemment reçues de Hongrie, le site des étangs à poisson de Hortobagy a pu être identifié comme celui où le plus grand nombre d'oiseaux ont été enregistrés. Il est clair qu'il mérite d'être protégé dans sa totalité.

Durant la réunion, plusieurs sujets ont été abordés. La réunion est d'accord pour que le Courlis à bec grêle ne soit pas marqué avant que des expériences n'aient été effectuées sur d'autres espèces. Dans un certain nombre d'Etats de l'aire de répartition, apprendre à identifier les oiseaux grâce à des photographies, des cris enregistrés et des spécimens conservés dans des musées est prioritaire. La chasse et la destruction des habitats ont été identifiées comme des problèmes majeurs dans sites méditerranéens historiquement utilisés par les espèces.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

M. Umberto Gallo-Orsi

BirdLife International, Division européenne

Boîte postale 127

6700 AC Wageningen, Pays-Bas

Tél. : +31(0) 317 478833

Fax : +31(0) 317 478844

E-mail : U.GalloOrsi@birdlife.agro.nl

Plan d'action pour la Bernache cravant

En 1996, les Pays-Bas ont rédigé une proposition de Plan d'action international pour la Bernache cravant. Un Plan de gestion des voies de migration a ensuite été établi puis examiné à l'occasion d'un atelier international (Texel, Janvier 1997). Un Plan d'action international définitif doit à présent lui être ajouté, afin de disposer d'une base permettant de prendre des mesures de gestion concrètes et efficaces dans les pays concernés de l'aire de répartition.

Une équipe pluridisciplinaire de l'Institut de recherche sur la forêt et la nature (IBN-DLO) travaille actuellement à la formulation d'un Plan d'action international pour la Bernache cravant. Cette équipe désire déterminer un cadre pour les activités pratiques. Le Plan d'action doit servir deux objectifs : protéger cet oiseau et résoudre les problèmes découlant du besoin de stabiliser le niveau de la population des Bernaches cravant tout en soutenant d'autres buts sociaux.

Pour une gestion efficace des voies de migration des espèces, il est essentiel que les Etats concernés de l'aire de répartition s'aident mutuellement et coopèrent. Par conséquent, le Plan d'action comprendra des lignes directrices de mise en œuvre pour les aspects relatifs à la communication, à la surveillance et au contrôle.

L'équipe de projet, l'organisme de financement et un certain nombre de participants d'organisations non-gouvernementales se sont retrouvés le 8 janvier 1999 à l'occasion d'une réunion de démarrage particulièrement constructive. Un avant-projet de Plan d'action sera prêt au début du printemps 1999. Le ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Pêche consultera ensuite les Etats de l'aire de répartition. Le Plan d'action devrait pouvoir être présentée lors de la première Réunion des Parties de l'AEWA, au mois de novembre 1999.

PLAN D'ACTION Conservation de l'habitat

Euroducks International

Il y a dix ans, les idées de la brillante organisation américaine de conservation de la nature "Ducks Unlimited" ont commencé à se propager dans le reste du monde. A l'origine, se sont des chasseurs désirant contribuer à la conservation de la nature qui ont pris l'initiative de suivre les traces de leurs collègues américains. La conservation des zones humides et une utilisation judicieuse des populations d'oiseaux d'eau sont à la base de la politique d'Euroducks International et de ses sections nationales. La section espagnole connaît quant à elle beaucoup de succès dans la création de projets au bénéfice des zones humides. De gros efforts sont fournis afin de réunir des fonds et de convaincre les propriétaires terriens de protéger et de restaurer les zones humides qui leur appartiennent. En ce qui concerne les aspects techniques de gestion, il est prévu de coopérer étroitement avec Wetlands International. Le dernier bulletin de l'organisation, Euroducks Newsletter (1998), informe des progrès obtenus et des activités futures.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Euroducks office

Rue du Four à Brisques 3c
B-1140 Bruxelles
Belgique

PLAN D'ACTION Recherche et surveillance

Etudes sur les zones humides d'Afrique du sud

L'Unité de Démographie aviaire de l'Université du Cap a reçu une petite subvention de l'Ambassade néerlandaise, en vue de réunir des données scientifiques sur les oiseaux migrateurs dans quatre zones humides sud-africaines. Ce projet concerne principalement les études réalisées sur les échassiers, les sternes et les pétrels tempête dans les zones humides et le long du littoral de Namibie centrale, les études de conservation des zones humides marécageuses et de leurs oiseaux - notamment les rallidés en Afrique du Sud, au Zimbabwe et en Zambie - ainsi que sur des études d'exploration des zones humides au centre du Mozambique.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Avian Demography Unit

Prof. Les G. Underhill

Université du Cap

Rondebosch 7700

Le Cap, Afrique du Sud

Tél. : (+12) 21 650 3227, Fax: (+12) 21 650 3726

E-mail : LGU@maths.uct.ac.za

<http://www.uct.ac.za/>

Atelier RECMAB, Helsinki (Finlande) du 2 au 4 avril 1998

L'Institut finlandais de l'environnement a aimablement organisé le premier atelier RECMAB à Helsinki, auquel des ornithologues russes, estoniens, finlandais, danois et néerlandais, actifs dans le domaine de la migration, ont participé. RECMAB signifie **R**esearch, **C**onservation and **M**onitoring of **A**rctic migratory **B**irds, soit Recherche, conservation et surveillance continue des oiseaux migrateurs de l'Arctique, dans la Mer Baltique et la Mer Blanche. Quelque 20 scientifiques ont participé à cet atelier, au cours duquel ils ont passé en revue les activités de recherche courantes et discuté des futurs projets d'étude, ainsi que de la collecte de fonds. Plusieurs groupes de recherche ont

présenté d'importants résultats sur les modèles de migration de différents groupes d'oiseaux d'eau comme divers canards marins, la Bernache cravant et les cygnes du Nord (comme le Cygne siffleur et le Cygne chanteur). Ils se sont accordés pour dire qu'à l'avenir, une approche d'étude basée sur les voies de migration serait beaucoup plus profitable, aussi bien au plan international qu'au niveau de l'intégration d'études régionales dans un concept détaillé de stratégies de migration des oiseaux de l'Arctique. Des études écologiques dans des zones de transit clés (terrestres comme aquatiques) pourraient expliquer l'importance exceptionnelle pour les espèces, des sites individuels dans la chaîne de zones de repos (zones humides et habitats marins où les oiseaux peuvent se reposer et se nourrir), ainsi que déterminer les menaces pesant éventuellement sur l'environnement dans ces zones. Ces études pourraient être d'une importance cruciale pour la sauvegarde des populations d'oiseaux d'eau dans les zones couvertes par l'AEWA. L'Institut finlandais pour l'Environnement a accepté d'accueillir le Secrétariat RECMAB (M. Timo Asanti, Institut finlandais pour l'Environnement. Fax : +358 9 40300791, e-mail : timo.asanti@vyh.fi).

Un plan a été développé de manière détaillée : il s'est avéré que durant sa migration, la population de Cygnes siffleurs du nord-ouest de l'Europe a énormément besoin de la végétation immergée. La qualité de l'eau des habitats aquatiques peu profonds est en outre susceptible de changement (pollution, eutrophisation, etc.). Des scientifiques russes, estoniens et néerlandais ont discuté du manque de connaissances des sites dans lesquels les oiseaux migrateurs font halte au printemps et à l'automne. Ils se sont en outre accordés pour mettre en œuvre, sur deux ans, un projet commun international visant à la surveillance continue simultanée, sur la base d'études aériennes répétées, de différents sites des républiques baltes, du golfe finlandais, de la république de Carélie et de la région de la mer Blanche, dans lesquels le Cygne siffleur fait halte. Des études au sol sont en outre envisagées. Les Pays-Bas se chargent de réunir les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet. Des ornithologues de St. Petersburg et de Petrozavodsk ont fourni de nouvelles informations tangibles sur les zones de repos situées dans le golfe finlandais et les lacs intérieurs du nord-ouest de la Russie (comme les lacs Ladoga et Onega). Les parties ont cependant conclu que les informations relatives à la phénologie des migrations et des chiffres record, ainsi qu'à l'écologie des zones de repos, sont loin d'être complètes, spécialement en ce qui concerne les migrations d'automne. Pour une conservation adéquate du Cygne siffleur (une espèce portée sur la liste rouge), ces zones de repos doivent d'urgence être identifiées et protégées.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Jan H. Beekman

Institut néerlandais d'écologie

Centre de limnologie

Tél. : +31 294 239319

Fax : +31 294 232224

Adresse e-mail : beekman@cl.nioo.knaw.nl

Données relatives au recensement des oiseaux d'eau russes informatisées et estimation de la population couverte par l'AEWA

Le centre ouest de la Sibérie - en gros la zone située entre Novossibirsk, Omsk et les frontières chinoise et mongolienne - compte de nombreuses zones humides d'importance internationale, où vivent de grandes populations d'oiseaux d'eau. Le Département d'ornithologie de l'Institut écologique de Novossibirsk a réuni un grand nombre de données sur les oiseaux d'eau migrateurs et nicheurs dans un grand nombre de zones humides. La plupart de ces données n'ont encore jamais été disponibles aux fins d'activités de conservation internationales, comme le recensement international des oiseaux d'eau. Cette situation va changer.

Dr. Yurlov, qui est à la tête du Département d'ornithologie, sera aux Pays-Bas du 16 janvier au 22 février pour introduire les données relatives au recensement des oiseaux d'eau réalisés dans diverses zones ces 10 dernières années, dans la base de données de l'IWC et pour se familiariser avec les logiciels de bases de données. Les recherches permettront également de désigner de nouveaux sites Ramsar.

Dr. Yurlov a été invité par Wetlands International à Wageningen et son projet est financé grâce à un fonds pour la recherche accordé par le Service de Recherche Agronomique (DLO) du ministère néerlandais de l'Agriculture, de la Nature et de la Pêche.

Cinquième atelier sur la bécasse et la bécassine

Le cinquième atelier sur la bécasse et la bécassine, qui a eu lieu du 3 au 5 mai 1998 au Centre de recherche de l'Association polonaise des chasseurs, à Czempin, Pologne, est un projet commun de Wetlands International, de la Commission des Oiseaux migrateurs de la CIC et de l'Institut européen de recherche sur la vie sauvage de l'Université d'Agronomie de Poznan.

Les participants, venus de huit pays d'Europe et d'un pays d'Afrique, ont donné vingt-quatre présentations sur des projets de recherche sur la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*), *S. minor*, la Bécassine sourde (*Limnocryptes minimus*), la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*), la Bécassine double (*G. media*) et la Bécassine africaine (*G. nigripennis*). Ces projets concernent essentiellement le territoire de l'ancienne URRS, principale aire de nidification des espèces européennes de bécasses et de bécassines. Un examen continu des ailes et une augmentation remarquable des résultats du baguage, obtenus grâce aux activités de l'Office National de la Chasse (France) durant ces dernières années, ont donné une idée de plusieurs aspects biologiques (tels que les modèles de migration liés à l'âge, les périodes de mue ou le taux de reproduction) de ces espèces dont la vie reste mystérieuse. Des études télémétriques et nutritionnelles ont révélé les habitats et les aliments préférés de ces oiseaux, offrant ainsi des directives pour la gestion de leur habitat. Le document fera l'objet d'un compte rendu.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Dr Habil H. Kalcheuter

Wetlands International

Woodcock & Snipe Specialist Group

79848 Bonndorf-Glashütte

Allemagne

Tél. : (+49) 76531891

Fax : (+49) 76539269

Sujet : Introduction du Comité de coordination du Recensement national des oiseaux d'eau de la Sierra Leone

En réponse aux recommandations faites durant l'atelier d'étude et de développement du Recensement des oiseaux d'eau africains, qui s'est tenu à Djoudj (Sénégal) du 6 au 10 février 1996, la Sierra Leone a été le premier pays d'Afrique à mettre en place un Comité de coordination du recensement national des oiseaux d'eau, avec l'aide de la Société de conservation de Sierra Leone (CSLL). L'adhésion à ce comité est gratuite. Ce dernier est actuellement composé de représentants du ministère de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement ; des collègues de l'Université de Sierra Leone (Fourah Bay College and Njala University College) ; d'Organisations non-gouvernementales ; d'écoles et du grand public.

Son objectif était de relancer le programme de recensement des oiseaux d'eau africains en Sierra Leone.

Aujourd'hui, son but est de maintenir et d'accroître la portée du recensement, de s'en servir comme d'un outil de promotion pour l'utilisation judicieuse et la conservation des oiseaux d'eau des zones humides des pays concernés et, chose encore plus importante, de souligner la nécessité, pour la Sierra Leone, de signer et de ratifier les conventions et les accords internationaux comme ceux de Ramsar et de Bonn, ainsi que l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA). A ce jour, les comités ont remportés différents succès tels que la participation de deux de ses membres à des inventaires des zones humides et des oiseaux d'eau, ainsi qu'à des cours de formation en Gambie ; la formation au niveau local des participants au Recensement des Oiseaux d'eau africains ; la participation de son coordinateur national au cours de gestion régional des zones humides et des oiseaux d'eau au Sénégal et, enfin et surtout, le relancement du Recensement des oiseaux d'eau africains, au mois de juillet. L'établissement et les fonctions du Comité de coordination du recensement national des oiseaux d'eau sont pour la Sierra Leone autant de chances en matière de surveillance continue et de conservation des oiseaux d'eau et des zones humides.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Emmanuel T.C. Williams (Coordinateur national du Comité)

Conservation Society of Sierra Leone

4 Sanders Street
P.O. Box 1292
Freetown
Sierra Leone
Tél. : 232-22-229716
Fax : 232-22-224439
E-mail : emmanuelwilliams@hotmail.com

Activités récentes relatives à l'étude de certains groupes d'oiseaux d'eau hivernant au Maroc

Depuis 1983, l'Institut scientifique de Rabat et le Département des Eaux et Forêts ont encouragé le recensement régulier des oiseaux d'eau au Maroc. Ceci leur a permis de constater qu'un grand nombre de zones humides marocaines sont importantes pour les populations d'oiseaux d'eau.

Les résultats de ces recensements sont régulièrement publiés dans le périodique "Documents de l'Institut Scientifique". Une base de données informatisée tenue à jour par le Centre d'Etude des Migration des Oiseaux (CEMO), établi à l'Institut scientifique de Rabat, permet de traiter, d'harmoniser et de gérer continuellement les données brutes. L'existence de cette base de données a permis le lancement d'un projet de recherche exceptionnel sur les oiseaux d'eau hivernant au Maroc. Une étude sur les anatidés est à présent terminée et une autre, sur les limicoles est en cours de préparation.

Jusqu'à présent, l'un des principaux résultats de ce projet est la désignation de zones d'importance internationale pour les oiseaux d'eau hivernant au Maroc : 16 pour les anatidés et 7 pour les limicoles.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONTACTER :

ASSOCIATION GREPOM

DPT. DE ZOOLOGIE ETECOLOGIE ANIMALE
CENTRE D'ETUDE DES MIGRATIONS D'OISEAUX
INSTITUT SCIENTIFIQUE, UNIVERSITE MOHAMED V
AV. IBN BATTOTA, B.P. 703
RABAT-AGDAL 10106
MAROC

Mise à jour du dénombrement de la Sarcelle marbrée (*Marmaronetta angustirostris*) en Espagne

Au mois de juillet 1998, lors du dénombrement de la Sarcelle marbrée (espèce mondialement menacée) à El Hondo, (Alicante, Espagne) on a pu constater qu'un nouveau record avait été battu. Dans ce site particulièrement important pour les espèces de la communauté européenne, 750 oiseaux ont en effet été recensés par la Conselleria de Medio Ambiente.

C'est la troisième fois consécutive que le nombre d'oiseaux observés à Alicante dépasse celui de l'année précédente. Nous pensons que cette augmentation est due en grande partie à l'interdiction partielle de chasser imposée sur le site les deux hivers derniers, suite à une campagne internationale à laquelle un grand nombre d'entre vous a participé. Cette augmentation est également probablement due aux efforts récemment réalisés pour secourir les nichées prises au piège dans les canaux de drainage et pour les relâcher dans la nature. A El Hondo, le nombre d'Erimatures à tête blanche est lui aussi très élevé : 201 spécimens ont été dénombrés les 20 et 21 août.

Le 14 septembre 1998, les autorités de Valence ont annoncé l'interdiction provisoire de chasser sur la partie de la réserve d'El Hondo se trouvant sur leur territoire ("los embalses de Levante y Poniente") durant la prochaine saison. Cependant, cette décision sera revue selon les besoins de l'année.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

M. Andy Green

Donana Biological Station
Avenida Maria Luisa
Pabellon del Peru
41013 Sevilla
Espagne
Tél. : (+34) +95 4232340
Fax : (+34) +95 4621125
Email : andy@ebd03.ebd.csic.es
<http://www.ebd.csic.es/>

ACTION PLAN information and éducation

Campagne de conservation pour le Courlis à bec grêle

Dans le cadre du projet de conservation pour le Courlis à bec grêle qui trouve place dans le cadre du programme LIFE (voir le bulletin n°4 de l'AEWA, de juin 1998), la Fédération des Associations de Chasseurs de l'UE (FACE) est responsable du développement d'un programme de sensibilisation et d'éducation portant sur cette espèce et destiné aux chasseurs. FACE a récemment publié une brochure d'information spéciale, disponible en anglais, en italien, en français et en grec. Sa traduction russe sera bientôt publiée. Cette brochure a été tout spécialement conçue dans l'optique du chasseur.

Diverses illustrations en couleur contribuent à l'attrait de cette publication et permettent en outre une identification correcte des espèces, pour une plus grande sensibilisation des chasseurs. Ce petit guide rempli d'informations sur le Courlis à bec grêle offre en outre de multiples conseils et explications sur la façon dont les chasseurs peuvent contribuer à la conservation des espèces de manière responsable.

Pour promouvoir encore davantage cette campagne de sensibilisation, un atelier international sponsorisé par les partenaires du projet en coopération avec la Commission européenne aura lieu du 19 au 21 novembre à Alexandroupolis (Grèce). L'objectif de cet atelier est d'échanger des données et de discuter des résultats de ce projet, qui durera trois ans. Il rassemblera des défenseurs de la nature, gestionnaires de sites, chasseurs, experts et scientifiques de différents pays, afin de développer des stratégies permanentes et des propositions concrètes pour que la conservation du Courlis à bec grêle donne lieu à des efforts encore plus soutenus.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

FACE

Rue F. Pelletier 82
B-1030 Bruxelles
Tél. : (+32) 2 732 69 00
Fax : (+32) 2 732 70 72
E-mail : face.europe@infoboard.be

Cartes postales et timbre de l'AEWA

Un set de cartes postales a été imprimé dans le but de promouvoir l'AEWA. Les photos, sélectionnées par le Secrétariat intérimaire, représentent les espèces suivantes : la Bernache cravant (*Branta bernicla bernicla*), la Sterne caspienne (*Sterna caspia*), la Sarcelle à oreillons (*Nettapus auritus*), la Sarcelle d'été (*Anas querquedula*), l'Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*), le Pélican frisé (*Pelecanus crispus*), le Tadorne casarca (*Tadorna ferruginea*), la Spatule blanche (eurasienne) (*Platalea leucorodia*), le Cygne siffleur (*Cygnus columbianus bewickii*) et le Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*). Ces cartes postales seront diffusées auprès des correspondants locaux de l'AEWA et distribuées durant la première Réunion des Parties, au Cap.

Pour célébrer le 20^{ème} anniversaire de la Convention de Bonn, le Service des postes néerlandais a décidé d'émettre, le 2 février 1999, un timbre spécial sur l'AEWA. Bien qu'il s'agisse d'un timbre spécial, il sera utilisé par le grand

public pour l'affranchissement de lettres et de cartes postales. Le timbre représente la carte de l'AEWA, telle que figurant dans l'Acte final, une sterne en vol, une petite photo de la Mer des Wadden et une voie de migration fléchée. La valeur de ce timbre est de 80 ct (ct = cents, ou centimes néerlandais). Sur la carte de l'AEWA, les lettres ct se trouvent exactement à l'emplacement du Cap (Cap Town en anglais) !

ACTION PLAN Mise en œuvre

RAPPORT SUR LA PROGRESSION DU PLAN DE MISE EN OEUVRE 1997-1999 DE L'AEWA

Dans le bulletin précédent, nous vous indiquions que le Plan de mise en œuvre 1997-1999 de l'AEWA avait été envoyé le 21 août 1997 à tous les correspondants locaux des 116 Etats de l'aire de répartition. Depuis, nous avons pris contact avec certains d'entre eux afin de les encourager à financer ce Plan. Au mois de février 1998, un second courrier a été envoyé aux correspondants locaux pour les informer de la situation relative au Plan de mise en œuvre.

Actuellement, la situation relative au financement des activités prévues dans le Plan de mise en œuvre 1997-1999 de l'AEWA est la suivante :

ACTIVITES FINANCEES PAR LES PAYS-BAS

Activité n°1 : Amendement du Plan d'action visant à l'inclusion des 170 espèces d'oiseaux d'eau migrateurs figurant à l'annexe 2 de l'Accord.

Activité n°2 : Rapport sur l'état de conservation de toutes les espèces d'oiseaux d'eau migrateurs couvertes par l'Accord.

Activité n°3 a : Etude des plans d'action par espèce mis en place dans la zone de l'Accord et développement de lignes directrices pour la préparation de ces plans.

3 b : Lignes directrices pour l'identification et la prise en main des situations urgentes.

3 c : Lignes directrices pour la préparation de l'inventaire des sites.

3 d : Lignes directrices pour la gestion des sites cruciaux pour les oiseaux migrateurs.

3 f : Lignes directrices pour la régulation du commerce des oiseaux migrateurs.

3 i : Lignes directrices pour un protocole de surveillance des oiseaux d'eau.

Activité n°5 : Préparation d'atlas des populations d'échassiers concernées par l'Accord (première phase).

Activité n° 9 : Trois ateliers régionaux : étude et surveillance continue des oiseaux d'eau.

Activité n°10 : Atelier d'étude technique au Sénégal en novembre 1998.

Pour la période 1998/1999, les Pays-Bas ont accordé une somme de 325.000,- \$. En outre, les Pays-Bas ont décidé de financer la première phase de préparation des atlas des populations d'échassiers couvertes par la zone de l'Accord (activité 5), en accordant 50.000,- US\$ à cet effet.

ACTIVITES FINANCEES PAR LA SUISSE

Activité n° 3 : Préparation de l'une des lignes directrices de conservation (activité 3 e, 3 g ou 3 h). Une somme de 40.000 US\$ a été allouée pour la rédaction d'un avant-projet de ligne directrice et pour le financement (partiel) de l'activité susmentionnée.

ACTIVITES FINANCEES PAR LA SUISSE ET LES PAYS-BAS

Activité n° 8 : Inventaire des besoins de formation relatifs à l'étude des zones humides et à la surveillance des oiseaux d'eau, et recensement des organismes de formation existants.

ACTIVITES FINANCEES PAR LE ROYAUME-UNI

Activité n°7 : Etude de l'état des espèces d'oiseaux d'eau non indigènes introduites dans la zone de l'Accord. Le Royaume-Uni a accordé une somme de 20.000 US\$ à cet effet.

En plus des fonds généreusement accordés par les Pays-Bas, la Suisse et le Royaume-Uni, l'Union européenne a fait savoir qu'elle apporterait elle aussi un soutien financier. Le Secrétariat intérimaire désire souligner que toute aide financière supplémentaire des Etats de l'aire de répartition - notamment pour les activités pour lesquelles aucun budget n'a été accordé - est la bienvenue.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONTACTER :

M. BERT LENTEN

SECRETARIAT INTERIMAIRE DE L'ACCORD SUR LA CONSERVATION DES OISEAUX D'EAU MIGRATEURS
D'AFRIQUE EURASIE

Direction de la Nature (Bureau 3500)

Boîte postale 20401, 2500 LA HAYE

PAYS-BAS

TEL : (+31) 70 3784982, FAX : (+31) 70 3786146

E-MAIL : b.lenten@n.agro.nl

ETAT DES ESPECES NON INDIGENES DANS LA ZONE DE L'ACCORD

En contribution à l'Accord sur la Conservation des Oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie, le Royaume-Uni a récemment passé un contrat avec le consortium du Trust britannique d'ornithologie (BTO) et du Laboratoire scientifique central (CSL) pour réexaminer l'état des espèces non indigènes introduites dans la zone de l'accord. Ce projet constitue un premier pas essentiel pour l'identification des problèmes risquant de se poser à long terme chez les oiseaux introduits.

Les espèces non indigènes ont pénétré dans de nouvelles régions de différentes façons : certaines ont fui la captivité, d'autres se sont servi de l'homme qui leur a fourni involontairement un moyen de transport, d'autres encore ont été introduites pour être naturalisées. Malheureusement, les conséquences de l'introduction de ces espèces ont été pour la plupart négatives, allant de la transmission de maladies jusqu'à l'extinction d'espèces indigènes. La menace que représente le Tadorne casarca nord-américain pour la population espagnole d'Erismaures à tête blanche est un bon exemple des dangers potentiels.

Pour lutter contre ces effets, le Plan international de mise en œuvre de l'AEWA a identifié la nécessité pour les parties d'interdire l'introduction délibérée d'oiseaux d'eau non indigènes dans la nature et de prendre des mesures pour éviter leur mise en liberté involontaire, afin d'éviter que ceux qui ont déjà été introduits ne mettent les espèces indigènes en danger.

Le consortium BTO/CSL veut entreprendre une étude de l'état des oiseaux d'eau non indigènes introduits dans la zone de l'Accord et évaluer la mesure dans laquelle ces espèces peuvent constituer une menace pour les espèces indigènes. Le manque d'information relatives à l'introduction d'espèces dans certaines parties de la zone de l'Accord semble représenter une contrainte majeure et nous nous tournons vers les Etats de l'aire de répartition dans l'espoir qu'ils voudront coopérer avec les parties contractantes pour leur permettre d'obtenir les meilleurs résultats possibles. Le compte rendu de cette étude sera disponible à partir du mois de novembre 1999.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

M John Clorley

European Wildlife Division, Department of the Environment, Transport and the Regions, Royaume-Uni.
Tél. : (+44) 0117 987 8700
Fax. : (+44) 0117 987 8182
E-mail : european.wildlife@doe.gtnet.gov.uk

Elaboration de l'Atlas des échassiers

A la fin du mois d'octobre 1998, le ministère néerlandais de l'Agriculture, de la Nature et de la Pêche a passé un contrat avec Wetlands International pour le démarrage de la phase 1 d'élaboration d'un Atlas des populations d'échassiers dans la région d'Afrique-Eurasie. Cet atlas doit devenir un document de référence pour les décideurs, les gestionnaires de réserves naturelles, etc., en vue de la conservation et de la gestion durable d'un certain nombre d'espèces d'échassiers couvertes par l'AEWA.

Le budget total nécessaire à la réalisation de cet Atlas est estimé à quelque 350.000,- US\$. Les Pays-Bas ont accordé 50.000,- US\$ pour le financement de la première phase du projet. Nous espérons que les Etats de l'aire de répartition de l'AEWA étudieront la possibilité de (co-)financer les phases suivantes.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Wetlands International

Mme. Janine van Vessem

Boîte postale 7002

6700 CA Wageningen

Pays-Bas

Tél. (+31) 317 478884, fax : (+31) 317 478885

E-mail : vessem@wetlands.agro.nl

L'AEWA et la Suisse

La Suisse a été l'un des premiers Etats à ratifier l'Accord sur les oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie, le 15 octobre 1996, afin de renforcer les efforts de conservation et de restauration des habitats des oiseaux migrateurs et de contribuer à une plus grande solidarité internationale, particulièrement envers les Etats en développement ou hivernent grand nombre d'espèces migratrices. L'Accord concrétise de manière cohérente les dispositions très générales de la Convention de Bonn ; il constitue un pas supplémentaire en faveur de la conservation et de l'utilisation durable des ressources naturelles.

En Suisse, la protection des oiseaux d'eau migrateurs et de leurs habitats est déjà couverte pour une bonne part par les dispositions légales existantes. Cependant, pour donner suite à l'engagement pris lors de la ratification de l'Accord et anticipant sa mise en vigueur formelle, la législation a été adaptée par une révision partielle de l'ordonnance fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages, qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 1998. Avec cette révision, le gouvernement suisse protège totalement le Fuligule nyroca (qu'il était jusqu'alors permis de chasser) et interdit l'utilisation de la grenaille de plomb de chasse dans les zones d'eau peu profonde, afin d'empêcher l'empoisonnement des oiseaux d'eau par ingestion de ce type de munitions avec leur nourriture. Le suivi scientifique des oiseaux d'eau et l'observation des zones humides d'importance internationale sont assurés par des programmes de surveillance mis en place dès 1967.

La Suisse - qui sera représentée à la 2^{ème} Conférence internationale sur les zones humides et le développement à Dakar en novembre 1998 - accorde une attention particulière à la mise en œuvre rapide de l'Accord. En mai 1998, elle a décidé de contribuer financièrement à la réalisation des activités du Plan de mise en œuvre de l'AEWA 1997-1999, notamment à la préparation des lignes directrices de conservation et aux travaux relatifs à la formation pour la surveillance continue des oiseaux d'eau migrateurs.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

L'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP)

M. Olivier Biber

CH-3003 Bern

Suisse

Tél : (+41) 31 3230663, Fax : (+41) 31 3247579

E-mail : olivier.biber@buwal.admin.ch

INFORMATIONS GENERALES

Vogelbescherming Nederland : 100 ans déjà !

Vogelbescherming Nederland (La ligue néerlandaise pour la protection des oiseaux) célébrera son 100^{ème} anniversaire en 1999. La ligue avait été fondée à la fin du siècle dernier en vue de stopper l'extermination des sternes, qui étaient utilisées pour décorer les chapeaux de dames, une mode courante à cette époque. Aujourd'hui, l'organisation joue un rôle-clé auprès des lobbies et des organisations néerlandaises de protection de la nature : elle compte actuellement 110.000 membres, entretient des relations directes avec les deux groupes locaux de protection des oiseaux et œuvre au niveau international à la conservation de la nature par l'intermédiaire de BirdLife International. Avec le RSPB, le partenaire britannique de BirdLife, et NABU, son partenaire allemand, qui fêtera lui aussi son 100^{ème} anniversaire en 1999, Vogelbescherming Nederland est l'une des organisations de protection de la nature les plus anciennes d'Europe.

En 1999, une série de fêtes et d'événements seront organisés pour attirer l'attention du public sur les oiseaux et les questions relatives à leur conservation. A cette occasion, une série d'émissions télévisées portant sur des opérations réussies de protection des oiseaux, aux Pays-Bas et dans d'autres pays, sera diffusée.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Vogelbescherming Nederland

Drieburgweg 16c

3708 JB Zeist

Pays-Bas

Tél. : (+31) 30 6937700

Fax : (+31) 30 6918844

E-mail : birdlife@antenna.nl

"Remez" (Kazakhstan) : une société de passionnés d'ornithologie

Au mois de mars 1997, une société composée de passionnés d'ornithologie s'est créée au Kazakhstan. Elle est financée grâce à des subventions et à la contribution de diverses fondations charitables et de particuliers. Ses principaux objectifs sont : mettre en commun les connaissances et l'expérience de scientifiques qualifiés et d'ornithologues amateurs en ce qui concerne la conservation des oiseaux et leur habitat ; aider les membres de la société à planifier leurs recherches ; diffuser et propager les connaissances relatives aux résultats les plus récemment acquis dans le secteur de l'ornithologie ; mettre en place une coopération internationale sur le plan de l'étude, de la conservation et de l'utilisation pratique des oiseaux.

A ces fins, la société entreprend différents projets, apporte ses conseils, organise des expéditions et des excursions ornithologiques, procède à des activités d'information et de publication et organise des expositions et des concours. La société est divisée en six sections, à savoir : oiseaux chanteurs, oiseaux de proie, oiseaux d'eau, oiseaux d'ornement, colombophilie ; étude et conservation écologiques des oiseaux.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Dr. V.V. Khrokov

Aksai-2,25-21. Almaty 480031
Kazakhstan
Tél. : +3272-23-08-35
E-mail : chuk@remez.almaty.kz

SAFRING fête ses 50 ans

C'est la 50^{ème} année consécutive que l'on baguette les oiseaux au sud de l'Afrique. C'est en 1946 que Dr Austin Roberts a commencé à parler du lancement d'une campagne de baguage au sud de l'Afrique. Durant les vingt dernières années, le nombre d'oiseaux bagués est passé de 17.000 à 70.000 par an. Les systèmes d'enregistrement, qui étaient parfaitement adéquats, sont à présent mis à rude épreuve en raison de l'augmentation rapide du nombre des oiseaux bagués. Durant cette année commémorative, SAFRING remet à jour sa base de données dans laquelle seront consignés tous les oiseaux ayant été bagués, repiégés et qui se sont rétablis.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

M. Dieter Oschadleurs
SAFRING
Tél. : + 21 650 2421/2
E-mail : dieter@maths.uct.ac.za

Amendements des Règlements relatifs aux oiseaux migrateurs du Canada

Des recherches scientifiques ont permis de constater la nocivité du plomb pour la vie sauvage. En 1997, suite à ces observations, les Règlements canadiens relatifs aux oiseaux migrateurs ont été amendés, en vue d'interdire la possession et l'utilisation de grenaille de plomb pour la chasse de la plupart des oiseaux migrateurs. Cette interdiction a pris effet le 1^{er} septembre 1997 dans les zones se trouvant dans un rayon de 200 mètres de tout cours ou étendue d'eau, et sera appliquée dans tout le Canada à partir du 1^{er} septembre 1999.

Actuellement, les Règlements relatifs aux oiseaux migrateurs autorisent les grenailles non toxiques suivantes : la grenaille d'acier, la grenaille de fer au tungstène, la grenaille de bismuth et la grenaille de polymères de tungstène. Cet amendement, annoncé dans la Gazette Canadienne, II^e partie, Vol. 132, N^o 19 du 16 septembre 1998, modifiera légèrement en plusieurs points la définition des grenailles non toxiques. Les grenailles d'étain et de tungstène-matrice viendront quant à elles s'ajouter à la liste des munitions admises.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

M. Stephen Wendt

Chief, Migratory Birds Conservation
Canadian Wildlife Service
Environment Canada
Ottawa, Ontario
Canada
K1A 0H3
Tél. : (+1) 819 953 1422

Une messagerie pour l'anatidé européen menacé

Il y a quelque temps, le Groupe de spécialistes des oiseaux d'eau menacés (Threatened Waterfowl Specialist Group ou TWSG) a créé la messagerie pour l'anatidé européen menacé (Bulletin Board for European Threatened Anatidae ou BBETA), un serveur entretenu par The Wildfowl & Wetlands Trust, à Slimbridge (RU), en vue d'échanger des

nouvelles.

Le TWSG est en train d'élargir le champs d'action de ce serveur. Par ailleurs, son nom sera transformé en "TWSG-Forum" et sera utilisé pour échanger en direct des informations sur les anatidés menacés ou presque menacés dans le monde entier.

Nous encourageons toutes les personnes intéressées par les oiseaux d'eau en danger à s'inscrire et à nous faire parvenir des nouvelles.

Pour davantage de renseignements, veuillez contacter :

M. Andy Green

Donana Biological Station

Avenida Maria Luisa

Pabellon del Peru

41013 Sevilla

Espagne

Tél. : (+34) +95 4232340

Fax : (+34) +95 4621125

Email : andy@ebd03.ebd.csic.es

Conférences . Réunions intéressantes

du 26 au 29 avril 1999

7^{ème} Réunion du Groupe d'Etude pour la conservation de la flore et de la faune arctiques (CAFF), Yellowknife, Canada

Informations : Secrétariat International CAFF, Hafnarstraeti 97, 600 Akureyri, Islande, Tél : (+354) 462 3350, Fax : (+354) 462 3390, E-mail : CAFF@nattfs.is

du 17 au 19 mai 1999

Réunion du groupe d'experts de la conservation des oiseaux, organisée par la Convention de Bern, Strasbourg, France

Informations : Mme Sandra Jen, Division de l'Environnement et du Management, Conseil de l'Europe, F 67075 Strasbourg Cedex, France

Tél. : (+33) 388412256, Fax : (+33) 388413751

du 10 au 18 mai 1999

7^{ème} Conférence des Parties de la Convention de Ramsar, San José, Costa Rica

INFORMATIONS : Bureau Ramsar

28 Rue Mauvernay

CH-1196 Gland

Suisse

Tél. : (+41) 22 999 0170

Fax : (+41) 22 999 0169

Adresse e-mail : ramsar@hq.iucn.org

Juin 1999

Le 2^{ème} Congrès International de Gestion de la vie sauvage, Gödöllő, Hongrie

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter : FACE, 82 rue Pelletier, B-1030 Bruxelles, Belgique

Tél : (+32) 2 7326900, Fax : (+32) 27327072, E-mail : faceeurope@infoboard.be

du 30 septembre au 4 octobre 1999

Conférence internationale sur les résultats et les perspectives du baguage des oiseaux, island Helgoland, Allemagne.

Informations : Prof. Dr. Franz Bairlein, Institut für Vogelforschung, Vogelwarte Helgoland, an der Vogelwarte 21, D26386 Wilhelmshaven, Allemagne, Tél : (+49) 4421 96890, Fax : (+49) 4421 968955, E-mail : Bairlein@ifv-terramare.fh-wilhelmshaven.de

du 7 au 9 novembre 1999

1^{ère} Réunion des Parties de l'AEWA, Le Cap, Afrique du Sud

Informations : Bert Lenten, Secrétariat intérimaire de l'AEWA, c/o Direction de la Nature, Boîte postale 20401, 2500 La Haye, Pays-Bas, Tél : (+31) 70 378 4982, Fax : (+31) 378 6146, E-mail : b.lenten@n.agro.nl, <http://www.wcmc.org.uk/AEWA>

du 10 au 16 novembre 1999

6^{ème} Conférence des Parties de la Convention relative à la conservation des espèces migratrices de la vie sauvage (CMS), Le Cap, Afrique du Sud.

Informations : Secrétariat UNEP/CMS, Martin Luther-King Str. 8, D-53175 Bonn, Allemagne, Tél : (+49) 228 815 2401/02, Fax : (+49) 228 815 2449, E-mail : cms@unep.de, <http://www.wcmc.org.uk/cms>

PUBLICATIONS

Un guide d'identification des oiseaux d'eau ouest-africains

FACE, sa délégation française (*l'Union Nationale des Chasseurs*), *l'Office National de la Chasse* et *l'OMPO (Oiseaux Migrateurs du Paléarctique Occidental)* ont édité ensemble un guide d'identification des oiseaux d'eau ouest-africains. Ce guide pratique décrit 112 des principaux pélicans, cormorans, héron, aigrettes, cigognes, canard et échassiers qui fréquentent cette région, du Sénégal au Tchad et du Sahara au Congo. Les critères d'identification de chaque espèce y sont décrits et des illustrations montrent les oiseaux perchés et en vol. Le guide contient en outre de nombreux conseils pratiques pour les observateurs sur le terrain, conseils relatifs aux techniques de recensement, aux risques de confusion, etc. Malheureusement, ce guide est uniquement disponible en français.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

OMPO

5, Avenue des Chasseurs, 75017 Paris, France
Tél : (+33) 1 44010510, Fax : (+33) 144010511
E-mail : ompo@dyadel.net

Brochure sur le Delta de la Lena et les nouvelles îles sibériennes.

Au mois de décembre 1998, une brochure sur le Delta de la Lena et les nouvelles îles sibériennes a été éditée par WWF. Cette brochure, publiée en allemand, en russe et en anglais, permet de se faire une idée précise de la valeur de cette zone extraordinaire, située dans un endroit isolé de la République russe de Sakha (Iakoutie). Cette publication contient des informations sur les processus géologiques à plusieurs niveaux, les oiseaux, les poissons et les mammifères, les gens du Delta et la station biologique internationale "Lena-Nordenskiöld". Cette brochure a pu être publiée grâce à l'aide financière du ministère néerlandais de l'Agriculture, de la Nature et de la Pêche.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

WWF-Norway

Kristan Augustsgt. 7 A
Postboks 6784 St Olavs PI
N-0130 Oslo, Norvège
Tél : (+47) 22 03 65 17
Fax : (+47) 22 20 06 66
E-mail : wwfap@online.no
Website : ngo.grida.no/wwfap

Les populations d'oies du paléarctique occidental : une étude de son état et de sa distribution (Publication n°48 de Wetlands International).

Ce livre, édité par Jesper Madsen, Gill Cracknell et Tony Fox, étudie l'état, les tendances, la distribution, l'écologie, la conservation et la gestion de 23 populations d'oies nichant et hivernant dans le paléarctique occidental. Il synthétise les données des surveillances et les résultats de recherches compilées par le Groupe de spécialiste de l'oie de Wetlands International depuis 1950. Chaque chapitre comprend l'étude d'une population, y compris nombres, distribution et mode de gestion de conservation dans chaque Etat de l'aire de répartition qu'elle traverse. Le livre est une source de références internationale, pour toutes les personnes chargées de recherches sur l'oie, de conservation de la nature et de gestion en commun, mais aussi pour toutes celles qui s'intéressent à ces oiseaux.

Pour de plus amples renseignements ou pour commander ce livre, veuillez contacter :

The National Environmental Research Institute

Kalø, Grenaavej 12

DK-8410 Rønne

Danemark

Tél : (+45) 89201700, Fax : (+45) 89201515

E-mail : tpe@dmu.dk

FAO : Rapport n° 584 sur la pêche

Des délégations de 54 membres du Comité, ainsi que des observateurs de huit organisations gouvernementales et non-gouvernementales internationales se sont rencontrés dans les quartiers généraux de la FAO les 23 et 24 juillet 1998 pour préparer le Conseil sur la gestion de la capacité de pêche, la pêche au requin et la capture accidentelle d'oiseaux de mer lors de la pêche à la palangre. Des avant-projets de plan d'actions pour la conservation et la gestion des requins et pour la réduction du nombre de captures accidentelles d'oiseaux de mer lors de la pêche à la palangre y ont été discutés, ainsi que l'avant-projet de plan d'action pour la gestion de la capacité de pêche. Le rapport recommande de présenter certains documents lors de la réunion officielle du Conseil (du 26 au 30 octobre 1998).

Echassiers et autres oiseaux d'eau des Emirats Arabes Unis (Rapport WIWO n°62)

A l'automne 1994, l'hiver 1994-1995 et au printemps 1995, les échassiers et autres oiseaux d'eaux des zones humides côtières des Emirats Arabes Unis ont été étudiés. Une attention toute particulière a été accordée aux échassiers de Khor Dubai, une lagune peu profonde proche de la ville de Dubai. Dans cette zone, quelque 4000 échassiers ont été dénombrés à l'automne et au printemps, et environ 12.000 en hiver. Plus de 10.000 échassiers peuvent se trouver dans les EAU a un moment donné de leur migration. Le Gravelot à collier interrompu, le Petit gravelot, le Bécasseau variable et la Barge rousse sont les échassiers les plus nombreux. Les EAU accueillent également un grand nombre de Cormorans de Socotra, de Hérons cendrés et d'Aigrettes des récifs et, tout au long de l'année, diverses espèces d'échassiers, de Goélands de Hemprich et plusieurs espèces de Sternes. Le nombre de Bécasseaux s'est avéré beaucoup plus bas que lors des dénombrements effectués à Khor Dubai à la fin du second semestre de 1980.

Ce rapport contient des données sur les migrations, la biométrie et les rations alimentaires des échassiers se nourrissant d'arénicoles.

Les oiseaux d'eau dans le Delta du Siné-Saloum et la Petite Côte, Sénégal (Rapport WIWO n° 63)

Au mois de janvier 1997, un recensement complet des oiseaux a été réalisé le long de la côte sénégalaise entre Dakar et la frontière gambienne, et plus spécialement dans le delta du Siné-Saloum et le long de la Petite Côte. Ce vaste littoral de zones humides attire des milliers d'oiseaux d'Afrique et du Paléarctique. Ce rapport propose les résultats du premier recensement complet réalisé dans cette région (espèces, nombres et distribution). Il contient en outre des informations supplémentaires sur la région, les habitats, les méthodes utilisées, les menaces pesant sur les populations, ainsi que des recommandations pour l'avenir.

Oiseaux nicheurs des zones humides albanaises, printemps 1996 (rapport WIWO n° 64)

Le rapport n° 64 propose des informations sur les oiseaux qui ont niché dans 16 zones humides albanaises au printemps 1996. Une attention toute particulière a été accordée aux espèces menacées suivantes : le Fuligule nyroca, le Cormoran pygmée et le Pélican frisé. Chaque zone humide est traitée séparément. Les quelque 5000 enregistrements de 235 espèces, qui ont été réalisés durant la visite en Albanie sont présentés dans le rapport. La distribution des aires de reproduction éventuelles de la plupart des espèces, dans les zones visitées, est indiquée sur une carte.

Les échassiers et les oiseaux d'eau dans la plaine inondable du Logone, Cameroun (rapport WIWO n° 67)

Le rapport présente des informations sur les échassiers et sur les oiseaux d'eau, réunies aux mois de janvier et de février 1993 dans la plaine inondable du Logone. Une description de la zone visitée, des méthodes employées et des résultats est donnée, ainsi qu'une évaluation de la méthode.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

WIWO

Van Stuivenbergweg 4
664 AB EWIJK
Pays-Bas
Tél. : (+31) 8872 2462

Brochure : des lignes principales d'alimentation électrique qui tiennent compte des oiseaux

Partout où l'on trouve des lignes d'alimentation électrique à travers la campagne, les conducteurs et les tours risquent de devenir des pièges mortels pour les gros oiseaux comme la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), qui sont blessés et reçoivent des chocs électriques lorsqu'ils les touchent. Les défenseurs de la nature sont inquiets de l'impact de ces obstacles fabriqués par l'homme sur les oiseaux migrateurs. Le Karl Kaus Stiftung (Allemagne) a rédigé une brochure contenant des recommandations visant à éviter ces risques. Cette brochure a été publiée il y a déjà quelques mois et nous espérons que les personnes qui en ont la possibilité appliqueront les dispositions recommandées au profit des espèces migratrices.

Pour de plus amples renseignements ou pour commander cette brochure, veuillez contacter :

Karl Klaus Stiftung
Naturschutzzentrum
Mühlbachstrasse 2
D-878315 Radolfzell
Allemagne

Guide LIFE-Nature

La seconde édition du guide 'Financial instruments for the Natura 2000 Network and nature conservation' (Outils financiers pour le Réseau Natura 2000 et la conservation de la nature) vient d'être publié par le Centre de politique environnementale TERRA à Madrid. Cette publication a été financée par le ministère néerlandais de l'Agriculture, de la Nature et de la Pêche, ainsi que par le DGXI de la Commission européenne. Ce guide est recommandé à tous ceux qui désirent améliorer leurs connaissances professionnelles des mécanismes financiers de l'Union européenne pour la conservation de la nature.

Ce guide est une introduction, concise et facile à lire, à l'outil LIFE, au Fonds Structurel, au Fonds de Cohésion et aux mesures d'accompagnement CAP. Il comprend des exemples d'implémentation sur le terrain. Le guide est disponible en anglais et en espagnol.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :
Commission européenne
Directorat-Général XI, D2
Wetstraat 200,
B-1049 Bruxelles, Belgique
Fax : +32 (2) 296 9556
<http://europa.eu.int/en/comm/life/home.htm>

Programme de conservation des oiseaux de mer de BirdLife International

Voyant avec une inquiétude croissante de nouvelles menaces - pêche, prédateurs, effets du réchauffement mondial et pollution - venir peser sur les oiseaux de mer du monde entier, BirdLife International a mis en œuvre en 1997 un Programme de conservation des oiseaux de mer en vue de s'attaquer aux problèmes. Financé durant les deux premières années par la Royal Society for the Protection of Birds (Société royale de protection des oiseaux), le partenaire de BirdLife International au Royaume Uni, le programme est dirigé depuis l'Afrique du Sud, mais se place dans une perspective mondiale.

Le premier projet du programme comporte une étude des effets de la pêche à la palangre sur la mortalité des oiseaux de mer : il s'agit d'un problème sérieux, qui menace l'état de conservation notamment des albatros et des pétrels.

Ce programme recoupe l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie, certaines familles d'oiseaux considérées comme oiseaux de mer étant déjà couvertes par l'AEWA (cormorans, pélicans (famille des phalacrocoracidés), des goélands et des sternes (famille des laridés)). Il est donc nécessaire de stimuler les échanges d'informations et d'idées. Par ailleurs, le Programme de conservation des oiseaux de mer de BirdLife international est prêt à proposer tout conseil spécifique éventuel à l'AEWA, provenant d'une organisation possédant des partenaires dans 61 pays.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

John Cooper
Seabird Conservation Programme
BirdLife International
Avian Demography Unit
University of Cape Town
Rondebosch 7701
Afrique du Sud
Tél. : (+27) 21 650 3426
Fax : (+27) 21 650 3295
Adresse e-mail : jcooper@botzoo.uct.ac.za

Site Web : www.uct.ac.za/depts/stats/adu/seabirds

Sites Web

Site Web de l'AEWA

Au mois d'octobre 1998, un contrat a été passé avec WCMC pour la création d'une version française du site Web de l'AEWA. Celle-ci devrait être prête au printemps 1999.

Site Web de la CMS

Depuis le mois de septembre dernier, le site Web de la Convention sur les espèces migratrices (CMS) a été entièrement remis à jour. Il contient de nombreuses informations sur la CMS et les Accords afférents. Vous trouverez ce site à l'adresse suivante : <http://www/wcmc.org.uk/cms>

Etes-vous intéressé par la protection des oiseaux d'eau ?

Pourquoi ne pas consulter le bulletin du Groupe de spécialistes des oiseaux d'eau menacés :

<http://www.greenchannel.com/wwt/research/publications/twsg>

Voyez également notre projet sur la dispersion des plantes et du zooplancton chez les anatidés :

<http://www.cluwrr.ncl.ac.uk/LAKES/LAKES.htm>

COLOPHON

L'ACCORD SUR LA CONSERVATION DES OISEAUX D'EAU MIGRATEURS D'AFRIQUE-EURASIE (AEWA) A ÉTÉ CONCLU AUX TERMES DE LA CONSERVATION DES ESPECES MIGRATRICES D'ANIMAUX SAUVAGES, COURAMMENT DESIGNÉE PAR "CONVENTION DE BONN". L'OBJECTIF DE POSER LE FONDEMENT LEGAL D'UNE POLITIQUE CONCERTÉE DE CONSERVATION ET DE GESTION, CONDUITE PAR LES ETATS DE L'AIRE DE REPARTITION CONCERNANT LES ESPECES MIGRATRICES D'OISEAUX D'EAU. L'AEWA A UN PLAN D'ACTION QUI FIXE LES INITIATIVES QUE LES PARTIES LANCERONT POUR L'ESPÈCES ET LES QUESTIONS PRIORITAIRES.

CE BULLETIN APPORTE LES DERNIERES NOUVELLES DE L'AEWA. LE PROCHAIN NUMERO PARAITRA EN OCTOBRE 1999

CE BULLETIN EST EGALEMENT DISPONIBLE EN ANGLAIS.

CE BULLETIN A ÉTÉ PUBLIÉ PAR:

LE SECRETARIAT INTÉRIMAIRE DE L'ACCORD SUR LA CONSERVATION DES OISEAUX D'EAU MIGRATEURS D'AFRIQUE-EURASIE

c/o MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA NATURE ET DE LA PÊCHE

BUREAU 3500, B.P. 20401, LA HAYE, PAYS-BAS

Tél (+31) 70 378 4982 fax (+31) 70 378 6146

E-MAIL: b.lenten@n.agro.nl

TRADUCTION: MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA NATURE ET DE LA PÊCHE

CONCEPTION: POLYESTER GRAPHICS, LA HAYE

IMPRIME PAR: ALBANI DRUKKERS, LA HAYE

AGREEMENT UPDATE

L'Accord sur la Conservation des Oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) est ouvert à la signature au ministère des Affaires Etrangères à La Haye (Pays-Bas) depuis le 15 août 1996. Aujourd'hui, voici les Etats de l'aire de répartition qui l'ont signé sous réserve de ratification : Irlande (27-9-'96), l'Union européenne (1-9-97), le Mali (25-9-97), le Luxembourg (27-10-97), le Maroc (19-11-97), l'Espagne (20-2-'98), Grèce (14-5-'98), l'Ukraine (16-10-'98). La Finlande (3-2-'99) et Monaco (10-3-'99).

Les Pays-Bas (15-8-'96), la Suisse (15-10-96), le Soudan (31-12-96), la Jordanie (12-3-97), la Roumanie (7-8-'98), La Suède (5-10-'98), la France (25-11-'98), l'Allemagne (9-12-'98), le Royaume-Uni et l'Irlande du Nord (22-2-'99), l'Egypte (4-3-'99), la Guinée (4-3-'99), la Gambie (12-3-'99), le Togo (22-3-'99) et la Guinée équatoriale l'ont signé sans réserve de ratification.

Sur la base des informations fournies par les correspondants locaux de l'AEWA, qui sont régulièrement transmises au Secrétariat intérimaire, nous espérons obtenir les sept ratifications d'Eurasie requises avant la fin 1998. Les perspectives semblent plus inquiétantes du côté de l'Afrique. Nous espérons obtenir sept ratifications avant le deuxième semestre 1999, afin que l'AEWA puisse prendre effet.

Si l'Accord prend effet au second semestre de l'année prochaine, la première Réunion des Parties aura lieu du 7 au 9 novembre 1999 au Cap, Afrique du Sud. Cette réunion sera organisée simultanément à la sixième Conférence des Parties de la Convention sur la Conservation des espèces migratrices de la vie sauvage (CMS).